

ODON VALLET

Clivages, lobbys, partis

Peut-on parler de clivages et donc de failles dans l'Eglise catholique romaine ? Apparemment non, puisque l'Eglise est une : *Et unam sanctam catholicam...* A la suite de Paul de Tarse, les chrétiens chantent : « Un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père » (*Ephésiens* 4, 5).

Au niveau des confessions, à la différence par exemple du Conseil œcuménique des Eglises, organe consultatif des chrétiens non catholiques, où les débats sont permanents, voire contradictoires, les structures de l'Eglise catholique supposent l'unanimité et l'inamovibilité (1). Il n'y a pas de place prévue pour l'opposition ni pour la mise en jeu de la responsabilité.

HISTOIRE SAINTE ET BATAILLES RANGÉES

Et pourtant, à l'origine de l'Eglise, il y avait des clivages, lobbys et partis. Caïn a tué Abel, Joseph fut vendu par ses frères, Saül voulut massacrer David, Israël fit sécession d'avec Juda. Ce qui n'empêchait pas le peuple de se rassembler le moment venu contre l'ennemi, égyptien ou philistin.

Au temps de Jésus, il n'y avait pas les « Juifs » et les Romains mais plusieurs groupes partisans : pharisiens, publicains, zélotes, sadducéens, etc. Jésus lui-même était issu d'un parti : il était sans doute pharisien (c'est pourquoi il les critique tant) et avait probablement des attaches dans les milieux zélotes.

(1) A une importante exception près : la démocratie monastique. Dans les monastères suivant la règle de saint Benoît, l'abbé est élu et assisté d'un conseil. Si les moines ne peuvent canoniquement « renverser » l'abbé et son conseil, en pratique ils peuvent les contraindre à la démission.

Les débuts de l'Eglise sont marqués par un immense clivage entre les judéo-chrétiens (juifs, circoncis, adeptes de la secte « Jésus ») et les pagano-chrétiens (non juifs, incirconcis, prétendant adhérer à la secte « Jésus » sans être juifs). Finalement (Concile de Jérusalem), on admit les païens sans les circoncire mais la lutte entre ces clans a marqué le Nouveau Testament d'autant que la rivalité entre juifs orthodoxes et juifs disciples de Jésus fut vive et explique en bonne partie l'antijudaïsme (source d'antisémitisme) des évangiles.

A l'époque moderne, Vatican II allait révéler un clivage assez net entre « conservateurs » et « progressistes ». Ceux-ci l'emportaient régulièrement par une majorité des 4/5 environ, sorte de consensus assez ambigu. En effet, quinze ans après, les décrets et constitutions du Concile (un concile beaucoup plus doctrinal qu'on ne le pense généralement) apparaissent nettement plus traditionnels que naguère. Par exemple, Jean-Paul II appuie sa morale sexuelle rigoureuse sur des citations de la constitution *Gaudium et Spes* (2).

COMPLEXITÉ DES CLIVAGES POLITICO-GÉOGRAPHIQUES

Aujourd'hui, ce clivage conservateur-progressiste est d'ailleurs assez complexe. Il faut distinguer les critères politique, doctrinal, moral et pastoral. Certains théologiens de la libération, originaires d'Amérique du Sud, et politiquement révolutionnaires, peuvent avoir une dévotion mariale très traditionnelle. Des évêques africains, souhaitant que l'Eglise admette le mariage des prêtres, voire la bigamie coutumière, se révèlent très conservateurs en matière dogmatique. Des évêques européens, très fermes sur le plan des principes, pour la doctrine comme pour les mœurs, se montrent conciliants dans leur action pastorale : il est significatif que l'encyclique *Humanae Vitae* ait été suivie d'une dizaine de commentaires accommodants de conférences épiscopales.

Au total, le conservatisme semble l'emporter nettement sur le progressisme pour plusieurs raisons :

- l'âge encore élevé des responsables malgré un certain rajeunissement (67 ans pour les cardinaux électeurs, 60 ans pour les évêques français) ;
- le centralisme des processus de décisions qui, à la différence des églises protestantes, assure le bon ordre dans l'exécution des directives mais au prix d'une gêne notable pour les initiatives locales ;

(2) Sur la morale sexuelle de Jean-Paul II, voir *Réforme*, 15 novembre 1980.

— le rôle important (encore à la différence des églises protestantes) joué par la tradition (le passé transmis) et le magistère (l'enseignement donné) par rapport à la lecture individuelle de la Bible, source d'aberrations fondamentalistes (voir les interprétations de la Bible par des sectes comme les témoins de Jéhovah) mais aussi de découvertes d'une richesse inouïe (la plus grande partie de l'exégèse contemporaine est née des travaux personnels d'exégètes protestants).

Peut-on substituer à cette distinction complexe conservateur-progressiste des clivages géopolitiques comme dans les institutions internationales ? A l'ONU on connaît un bloc occidental (avec des failles), un bloc socialiste (avec des schismes) et un bloc des « non-alignés » (avec des alignés). En est-il de même dans l'Eglise ?

L'Amérique du Nord a connu des tendances fort diverses allant du conservatisme militant du cardinal Knox à l'ouverture culturelle et sociale du cardinal Léger. L'Amérique du Sud comprend les prélats les plus réactionnaires comme les plus progressistes (3). Et les changements de camp sont rapides : Mgr Romero était un conservateur déclaré avant de virer brutalement à gauche (c'est sans doute pour cette « trahison » qu'il a été assassiné). La conférence épiscopale brésilienne comprend bien des figures de proue des « progressistes » avec d'ailleurs des personnalités très contrastées (Dom Helder Camara, cardinaux Arns et Lorscheider) mais elle est critiquée par des évêques brésiliens de même que l'organe de liaison entre les évêchés latino-américains (CELAM) est dénigré par de nombreux prélats. Et Jean-Paul II a dû nommer lui-même au synode un « conservateur », Mgr Lopez Trujillo, archevêque de Medellin, qui n'avait pas la confiance de la majorité de ses pairs.

L'Afrique est un continent trop morcelé et encore trop faible pour susciter un groupe de pression ecclésiastique homogène (4). Au Nord et au Centre-Nord, la question des relations avec l'Islam domine. Au Centre et au Centre-Sud, ce sont les rapports avec l'« africanité » et l'animisme qui semblent les plus importants. Au Sud, le problème de l'apartheid relègue les autres au second plan. Notons quand même que l'influence africaine est grandissante dans l'Eglise, notamment grâce

(3) Et chez les simples fidèles on retrouve les mêmes différences. Remarquons par ailleurs qu'en Amérique latine, à la différence de l'Europe de l'Ouest, le marxisme a gardé tout son prestige.

(4) N'oublions pas, par ailleurs, qu'en Afrique le nombre de protestants dépasse celui des catholiques (environ 54 millions contre 53 millions) et que les musulmans sont au moins 170 millions.

aux relations de l'Afrique avec les pays missionnaires européens et américains. Les évêchés français et belge sont très au fait des richesses et des besoins de la catholicité africaine et s'en font souvent l'écho. D'une certaine façon, l'Eglise d'Afrique « évangélise » celle d'Europe. La même remarque vaudrait pour l'Eglise d'Océanie.

Il n'y a pas de groupe asiatique homogène. D'abord, l'Asie est le seul continent où le christianisme n'ait pas beaucoup pénétré, environ 5 % de baptisés. Ensuite une bonne moitié de l'Asie (Chine, Indochine) est sous le régime de l'Eglise « du silence ». Enfin, outre la grande diversité des pays entre situations (musulmans ou bouddhistes, développés, semi-développés ou sous-développés), il y a des différences au sein de chaque nation. Ainsi, l'Inde, nation la plus catholique d'Asie, est divisée, dans le sud-ouest du pays, entre rites malabar, malenkar, nestoriens et jacobites.

L'Europe est rien moins qu'un bloc homogène. Même l'Europe de l'Est est divisée : l'évêché polonais, sûr de sa force et intervenant souvent dans la vie publique et privée (avec de nombreuses nuances selon les évêques) ne ressemble pas à l'évêché hongrois, diplomate à l'égard de l'Etat et assez discret à propos des mœurs privées. A l'Ouest, quoi de commun entre l'Irlande traditionaliste et la Hollande progressiste ?

Et puis les situations évoluent vite. L'Espagne, naguère classée très à droite, est aujourd'hui moins unanimement conservatrice. L'Angleterre était très traditionnelle voici encore quinze ans. Mais la nomination du cardinal Hume à l'archevêché de Westminster semble avoir libéré des forces novatrices encore minoritaires. Le Concile Vatican II avait vraiment démarré grâce à un condominium franco-allemand, les cardinaux Frings (Cologne) et Liénart (Lille) ayant proposé aux évêques de refuser les schémas tout préparés par la Curie. Or, l'évêché allemand se révèle aujourd'hui plutôt conservateur et l'évêché français manque cruellement de personnalités d'envergure internationale (à deux ou trois exceptions près dont le cardinal Etchegaray).

Ajoutons qu'entre la société civile internationale et l'Eglise existe une différence institutionnelle importante. Chaque Etat est représenté dans une instance internationale ou un autre Etat, par un ambassadeur parlant au nom d'un gouvernement réputé unanime alors que l'Eglise de chaque pays est représentée par une conférence épiscopale qui est un organe de coordination plus qu'une autorité indiscutable. Personne ne peut aujourd'hui parler au nom de l'Eglise de Hollande et l'archevêque d'Utrecht, le cardinal Willebrands, n'est pas reconnu comme porte-parole autorisé par tous les évêques hollandais. Il

fallait l'autorité morale indiscutée du cardinal Alfrink pour maintenir une façade d'unité. Précisons cependant que le Vatican a bien un ambassadeur incontestable dans chaque pays : le nonce. Et c'est souvent de l'action du nonce (notamment des propositions de nominations d'évêques) que dépend en partie le visage politique de l'église locale quelques années plus tard. Rien que pour cette raison, au lieu des clivages géo-politiques internationaux, on devrait plutôt rechercher les clivages géo-politiques italiens. L'Eglise universelle est en grande partie le reflet de la complexité (et de la richesse) de l'Eglise italienne. D'autant qu'avec ses centres de formation (Académie pontificale, Université grégorienne, etc.) le rayonnement italien a été intense, notamment auprès des évêques africains.

Notons par ailleurs que l'internationalisation de la Curie s'est faite plutôt dans un sens parfois conservateur (cardinaux Wright, Seper, etc.) et que l'Eglise italienne est sans doute légèrement plus novatrice que son modèle réduit vatican.

OUVERTURE AU MONDE ET RETOUR AU SPIRITUEL

A l'échelle d'un pays comme la France, peut-on déceler des clivages, des partis, des groupes de pression ?

Le clivage progressiste-conservateur a un sens dans un pays où l'« aile marchante de l'Eglise » a souvent volé haut. Qu'on se souvienne de Lamennais, de Loisy, des « abbés démocrates », de l'exégèse du P. Lagrange, du *Sillon*, de la JOC, de la Mission de France, des prêtres ouvriers, etc. Les partisans de l'ordre et de la tradition ont aussi une longue histoire avec le parti catholique sous Louis-Philippe, le parti de l'ordre de 1850 et les grands pèlerinages d'après la guerre de 1870, la Fédération nationale catholique de l'entre-deux-guerres et, surtout, les innombrables sympathies dont bénéficièrent « l'Action française » puis le maréchal Pétain au sein même de l'épiscopat.

On peut dire que, de 1945 à 1975, l'évolution a été favorable à l'« aile marchante ». Une forte proportion des catholiques de tradition avait été compromise avec le régime de Vichy et vivait encore avec sa nostalgie. Surtout, le grand nombre de vocations séculières et régulières (à la fin de chaque guerre, les entrées dans les séminaires et les noviciats sont nombreux) permit le développement d'un clergé jeune et donc porté à bousculer les structures existantes. Les fameux « vicaires rouges » de Michel de Saint-Pierre sont des prêtres nés dans les années vingt et ordonnés entre 1945 et 1955.

Le Concile Vatican II conforta l'« aide marchante ». Mais l'Eglise

« institutionnelle » restait plus classique qu'on ne le pensait. On accusait des évêques d'être marxistes alors qu'ils « faisaient du social » en défendant des grévistes. On accusait des prêtres d'être « immoraux » alors qu'ils remplissaient leur « devoir de pasteur » en manifestant de la compréhension à l'égard des divorcés remariés.

A partir de 1975, le balancier est revenu à droite. D'abord la baisse des vocations a beaucoup vieilli le clergé. Ensuite certains prêtres parmi les plus « avancés » ont demandé leur réduction à l'état laïc (5). Dans telle paroisse parisienne, en 1958, il y avait huit vicaires dont quatre de moins de trente ans qui lisaient *Témoignage chrétien*. Aujourd'hui, il en reste trois dont le « petit jeune » (celui qui s'occupe des louveteaux, des scouts et des catéchismes du cours élémentaire) a cinquante-cinq ans et lit *La France catholique* (6).

Et puis les « silencieux de l'Eglise » sont apparus si bruyants que la hiérarchie a mesuré l'importance numérique du courant conservateur au travers des excès du courant traditionaliste. Enfin, la possibilité d'une venue au pouvoir de la gauche a rendu prudente l'Eglise. L'étude détaillée des textes et déclarations des évêques de France, tels que *La Documentation catholique* les publie chaque quinzaine, montre un net renversement de tendance vers 1975 : en 1972, les évêques avaient admis la légitimité de l'« option socialiste », à partir de 1975, ils prirent leur distance avec la gauche, notamment à propos de la question scolaire (7).

DÉFENSE DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE ET LUTTE CONTRE LES LOIS PERMISSIVES

Car c'est bien l'école catholique qui demeure le principal clivage entre forces politiques à propos de la religion (8). L'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement rassemble 335 députés et sénateurs appartenant tous à la majorité. Depuis que le centre démo-

(5) Les estimations sur le nombre de prêtres ayant quitté le ministère entre 1950 et 1980 varient de 3 000 à 7 000 sur un effectif de 33 000 prêtres. La tranche d'âge 25-45 ans a été très durement touchée.

(6) Notons aussi que le militantisme politique des chrétiens de gauche a souvent dégarni les effectifs des mouvements plus spécifiquement confessionnels. Ne serait-ce que faute de temps, il fallait bien choisir entre un parti politique et un organisme d'Eglise.

(7) Voir par exemple l'allocution du cardinal Gouyon du 19 mars 1977, les déclarations du Conseil permanent de l'épiscopat français des 10 avril 1974, 8 décembre 1976 et 15 juin 1977 ainsi que plusieurs prises de position d'évêques qu'on retrouvera en consultant les collections de *La Documentation catholique*.

(8) Sur l'école catholique, voir notre article dans *Les Etudes*, novembre 1980.

crate de Jean Lecanuet ne se situe plus dans l'opposition (1974), celle-ci ne comprend plus de partisans déclarés de l'école catholique. De plus ceux-ci se rangent plutôt à l'aile droite du RPR ou de l'UDF. Les parlementaires plus « centristes », voire « centre-gauche » de la majorité, alors même que certains d'entre eux se réclament de la tradition démocrate-chrétienne, n'ont joué qu'un rôle modeste dans l'élaboration de la « loi Guermeur » sur l'enseignement privé (9). Outre son soutien parlementaire, le « groupe de pression » de l'école catholique comprend encore les parents de l'UNAPEL (Union nationale des Associations de Parents d'élèves de l'école libre) et les gestionnaires de la FNOGEC (Fédération nationale des Organismes de gestion des écoles catholiques). Si les représentants locaux de ces associations ont des opinions politiques et idéologiques relativement diverses, leurs dirigeants nationaux peuvent être classés assez nettement à droite. Le secrétariat général de l'enseignement catholique (dont le secrétaire général adjoint est Mme Nicole Fontaine, député européen UDF) est un peu plus « centriste », dans l'axe de la majorité présidentielle.

Le clivage droite-gauche ne porte pas que sur l'école mais aussi sur les mœurs.

Les récentes lois relatives à la contraception, à l'interruption de grossesse, au viol ou à l'avortement révélèrent l'opposition des parlementaires catholiques les plus convaincus. L'exemple type en est la discussion concernant la suppression de l'article 331 alinéa 2 du Code pénal, réprimant l'acte impudique ou contre nature commis avec une personne de son sexe (10). La suppression de cet article était demandée par M. Henri Caillavet, franc-maçon et président du Comité de liaison de l'athéisme, et refusée par M. Jean Foyer, militant catholique traditionnel ayant animé ou présidé de nombreuses œuvres confessionnelles. La discussion opposa d'une part des radicaux de gauche (parti de l'anti-cléricalisme) et des socialistes, d'autre part des parlementaires de la majorité, pas tous catholiques pratiquants, mais presque tous liés à des groupes de pression conservateurs. On vit ainsi le garde des Sceaux, Alain Peyrefitte, catholique pratiquant, dessaisir du dossier Mme Pelletier, ministre de la Condition féminine, refuser la commission mixte paritaire demandée, sur sa proposition, par M. Barre et

(9) Sur les travaux préparatoires de cette loi, voir *JO Débats, Assemblée nationale*, 1977, p. 4378, et *Sénat*, 1977, p. 2340. On remarquera le climat très tendu, de part et d'autre, et l'absence totale de discussion juridique sérieuse des articles. A noter la grande modération du PC par rapport au PS.

(10) En vertu de cette loi, la majorité sexuelle est à dix-huit ans pour les homosexuels contre quinze ans pour les hétérosexuels. On se reportera notamment au *JO des Débats, Sénat*, 1978, p. 1851 ; *Assemblée nationale*, 1980, p. 340 et 2219 ; *Sénat*, 1980, p. 3918.

faire repousser le projet de suppression en profitant de l'absence au Sénat de M. Caillavet et grâce à l'intervention *in extremis* de M. Etienne Dailly. Le même qui, quelques jours plus tard, devait être « sollicité » par le garde des Sceaux pour amender le projet « Sécurité et liberté » dans un sens autoritaire. On vit aussi tel « député CNPF » réputé pour ses interventions complaisantes à l'égard du patronat, soutenir ardemment M. Foyer. La « loi Veil », la « loi Pelletier » (viol) comme l'« amendement Caillavet » (homosexualité) permettent donc de retrouver des clivages ancestraux : « l'ordre moral catholique des patrons » contre les « juifs, francs-maçons, homosexuels » (11). Il va de soi que, pour d'autres projets, ce clivage mériterait d'être sérieusement nuancé. Car si le « parti catholique » est vigilant sur l'école et sur les mœurs, c'est-à-dire sur la jeunesse et la famille, il intervient peu, en tant que tel, dans les domaines appartenant à la vie publique (économie, politique étrangère, Tiers Monde, etc.). A l'exception peut-être de la Défense pour laquelle les responsables politiques catholiques et (ou) de régions catholiques (Pierre Messmer, Michel Debré, Yvon Bourges, Joël Le Theule, Robert Galley) sont nombreux. A un échelon plus modeste, la version moderne du « sabre et du goupillon » c'est peut-être le recrutement important de jeunes ingénieurs catholiques traditionnels par des firmes comme Thompson ou Matra. Au total, les grands groupes de pression ou pôles d'influence catholique semblent à peu près conformes politiquement aux catholiques de base : 77 % des catholiques auraient voté pour M. Giscard d'Estaing au deuxième tour de l'élection présidentielle de 1974 (sondage SOFRES).

ÉGLISE OFFICIELLE ET MOUVEMENTS MARGINAUX

A l'intérieur de l'institution ecclésiastique, on retrouve à peu près le même clivage politico-idéologique avec, toutefois, un peu plus de variété, voire de fantaisie.

- Parmi les médias, un premier pôle de regroupement s'est effectué autour des Assomptionnistes et de *La Croix* avec Bayard-Presses (*Le Pèlerin*, *Notre temps*, *Pomme d'Api*, etc.), le Centurion (ouvrages profanes ou spirituels pour grand public), de nombreux pèlerinages (National de Lourdes, dit de l'Assomption), croisières bibliques et

(11) Toutefois, prudemment, certains de ces clivages sont remis en cause. Ainsi un mouvement d'homosexuels chrétiens, David et Jonathan, a constitué des groupes de réflexion et de prière dans toute la France et entretient même des relations discrètes avec certains évêques.

voyages culturels. Avec beaucoup de nuances selon les publications et les activités, l'idéologie moyenne se situe au centre, conservatisme éclairé, réformisme prudent. Elle ne s'éloigne jamais beaucoup des opinions majoritaires de l'épiscopat.

- Un deuxième pôle de regroupement s'est effectué autour des Dominicains du groupe de *La Vie* (catholique) (*Télérama*, *Prier*, *Croissance des jeunes nations*, etc.), des Editions du Cerf (ouvrages spirituels pour grand public ou théologiques de haut niveau), de l'émission télévisée « Le Jour du Seigneur ». L'idéologie moyenne, avec encore beaucoup de nuances, se situe au centre-gauche : rénovation de l'Eglise, « conscientisation » des chrétiens (12).

- Hors de ces deux groupes de communication (13), il est difficile de toucher un vaste public. Du côté traditionaliste, un nouveau pôle se dessine autour de Téquist Famille chrétienne. Les charismatiques ont compris qu'il leur fallait créer leur propre réseau de médias (*Il est vivant*, *Pneumathèque*, *cassettes liturgiques*). Les progressistes sont trop divisés pour disposer de « voix » puissantes : la principale demeure *Témoignage chrétien* et ses réseaux d'amis.

En dehors des médias qui, par nature, sont obligés d'« avouer » leurs préférences, l'institution ecclésiastique offre une façade d'unanimité. Par exemple, les décisions de l'Assemblée annuelle de l'épiscopat reflètent un « consensus » obtenu souvent après des amendements aux textes proposés mais ne permettent pas de déceler les débats et les oppositions.

En réalité, derrière l'unanimité (et parfois le conformisme) qui émane de la hiérarchie s'exprimant collectivement (14), on peut apercevoir la diversité des opinions et des actions personnelles qui peuvent recevoir des soutiens discrets de la hiérarchie.

Dans un passé récent, jamais les prêtres-ouvriers ni la Mission de France n'auraient pu (en dépit de nombreuses entraves) poursuivre leur apostolat sans les sympathies agissantes de tel ou tel évêque

(12) La qualité de certains médias catholiques (*La Croix*, *Télérama*, *Presse-Informations*, etc.) leur donne un public non catholique notable qui peut contribuer à modifier leur image idéologique.

(13) On remarquera que les jésuites ne sont pas cités. Ils s'adressent plutôt à une « élite » (*Etudes*, *Projet*, *Christus*, collections chez Desclée de Brouwer) ou font de la formation spirituelle et politique (*Cahier de l'Action religieuse et sociale*, *Croire aujourd'hui*, *Vie chrétienne*) mais ne communiquent pas directement avec les foules. C'est peut-être plus de la timidité qu'une politique voulue. En tout cas l'influence « occulte » des jésuites est grandement surestimée.

(14) Remarquons à ce sujet combien les mouvements traditionalistes dont parle la presse (et leurs leaders, Mgr Lefebvre, Pierre Debray, Michel de Saint-Pierre, etc.) sont vieillissants et dépassés par rapport à des communautés moins connues mais plus influentes, notamment auprès des jeunes.

influent disposant d'une « couverture » romaine suffisante. Actuellement, bien des mouvements traditionnels, apparemment en rupture de l'Eglise officielle, sont en bons termes avec certains de ses représentants. De jeunes communautés religieuses traditionnelles comme les chanoines de Champagne-sur-Rhône ou comme la communauté Saint-Jean (15) n'ont pu grandir que grâce à des amitiés et des appuis romains, voire français. Des mouvements naguère tenus à distance par l'épiscopat, tel l'Eau-Vive, sont désormais appréciés plutôt positivement. La visite en France de Jean-Paul II a donné un petit coup de pouce supplémentaire à ces réconciliations.

VERS UN NÉO-CONSERVATISME

Le balancier de l'Eglise catholique est donc revenu, en France, à droite.

On ne saurait s'en étonner dans un pays où voici un demi-siècle, onze archevêques sur dix-sept étaient favorables à l'Action française et où, voici trois quarts de siècle, la quasi-totalité de l'Eglise de France était antidreyfusarde (16). Naturellement bien des nuances et réserves seraient nécessaires, notamment celle-ci : comparée à ce qu'elle était avant le Concile, l'Eglise de France est, globalement, plus « moderne ». Qu'on se rappelle ce qu'étaient la liturgie et les sermons des années cinquante : il n'y aurait sans doute pas un catholique sur cent, même parmi ceux qui critiquent le « modernisme » de l'Eglise, pour en vouloir le retour.

Une dernière réflexion voudrait approfondir les remarques du début de cette étude concernant la notion de « partis » et de « groupes de pression » dans l'Eglise catholique. Ceux-ci se dissimulent parfois derrière un voile d'unanimité considéré comme nécessaire pour maintenir l'unité de l'Eglise en tant que corps du Christ. Au sein des Eglises protestantes, la diversité, voire la contradiction entre tendances s'affiche plus librement. En France, il y a les luthériens et les réformés, les paroisses « libérales » et les autres, une faculté de théologie traditionnelle (Aix-en-Provence) et d'autres plus novatrices (Paris et Montpellier). Catholiques et protestants répondent différemment à une question centrale : faut-il ou ne faut-il pas institutionnaliser la diversité ?

(15) *Ibid.*

(16) A noter qu'à cette époque le Vatican (Léon XIII et Pie XI) était moins à droite que l'Eglise de France, ce qui n'était plus le cas ces dernières années.